

parfait que si tous ceux qui l'offrent, participent à la chair de la victime, pour être, par sa manducation, sanctifiés et réunis par un lien vivant à ce Dieu avec lequel le sacrifice a pour but de les réconcilier dans l'union d'une paix parfaite. Pour ces motifs, pour d'autres encore, que, dans toutes les œuvres ouvrières, dans toutes les paroisses, on porte les gens du peuple, hommes et femmes de toutes les conditions, à communier tous les dimanches, et qu'en répandant parmi le peuple, jusqu'en ses couches les plus profondes et en ses régions les plus déshéritées, le *Sacrement du peuple*, on réponde aux ardents désirs de ce Sauveur, né dans l'étable, grandi dans l'échoppe, qui aimait si sincèrement, si tendrement le peuple !

Tel'es sont les considérations solides et pratiques que développa le T. R. P. Tesnière, aux applaudissements de tous.

L'abbé Garnier, ce grand ami du peuple, ne pouvait pas ne pas prendre la parole en pareille circonstance. Il supplia ses confrères et tous les braves chrétiens qui l'écoutaient de se dévouer plus que jamais à l'apostolat de l'Eucharistie près des classes populaires.

CIRCULAIRE DE MONSIEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

A MESSIEURS LES CURÉS DE SON DIOCÈSE

A propos des pratiques du spiritisme

Archevêché de Montréal, le 14 novembre 1894.

Monsieur le curé,

Les pratiques funeste du spiritisme, réprouvées autrefois par mon vénéré prédécesseur Mgr Bourget, dans un mandement resté célèbre, renaissent au milieu de nos populations. Seulement les planchettes ont remplacé les tables tournantes comme *mediums*. Le mal est le même : ce sont toujours les esprits que l'on interroge et que l'on consulte.

Il est pénible de constater avec quelle légèreté on traite dans les journaux, et même au milieu d'un grand nombre de bonnes familles, une question aussi grave. On semble ne voir qu'un phénomène étrange et un joyeux passe-temps, là où l'Eglise a toujours